

***Jacques DERRUAU***  
***Commissaire aux Comptes***

Inscrit à la Compagnie des Commissaires aux comptes, Région de Montpellier

**4 rue de Bel Air**

**12000 RODEZ**

Tel : 05 65 67 00 64 – E mail : [jacques@derruau.com](mailto:jacques@derruau.com)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS au 30 JUIN 2020**

**ASSOCIATION ROC AVEYRON HANDBALL**

**Siège social : Espace Sport et Jeunesse**

**53 route d'Espalion**

**12850 ONET LE CHATEAU**

## ***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***

### ***SUR LES COMPTES ANNUELS***

***Exercice clos le 30 juin 2020***

**A l'Assemblée générale de l'Association ROC AVEYRON HANDBALL,**

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire en date du 28 juin 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Justification des appréciations**

« En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Le respect de l'indépendance des exercices, la réalité et l'estimation eu égard à l'importance de subventions publiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.»

## **Vérification spécifiques du rapport moral et financier**

Conformément à la réglementation sur les associations, le rapport de gestion prévu par le code de commerce ne rentre pas dans les obligations de la gouvernance de l'entité d'une part, et d'autre part à la date du présent rapport, le rapport moral et financier présenté à l'assemblée générale statuant sur les comptes, n'étant pas établi, il n'appelle aucune vérification de notre part.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à RODEZ, le 29 janvier 2021

Jacques DERRUAU



## Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

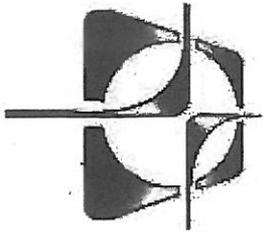
## BILAN AU 30/06/2020

<b>Actif</b>	<b>Brut</b>	<b>Amort. Provisions</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>	<b>30/06/2018</b>
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE FRAIS D'ETABLISSEMENT FRAIS DE RECHERCHES ET DEVELOPP. BREVETS, LICENCES, MARQUES DROIT AU BAIL FONDS DE COMMERCE AUTRES IMMO.INCORPORELLES AVANCES&ACOMPTES S/IMMO.INCORP. <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
TERRAINS BATIMENTS MATERIELS & OUTILLAGES INDUSTR. AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS, INST. MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU MOBILIER DE BUREAU EMBALLAGES RECUP. & DIVERS IMMO.CORPORELLES EN COURS AVANCES & ACOMPTES S/IMMO.CORPO. <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	12 194.93     4 346.61     <b>16 541.54</b>	9 014.22     1 591.61     <b>10 605.83</b>	3 180.71     2 755.00     <b>5 935.71</b>	4 891.64     4 891.64     <b>4 891.64</b>	4 559.09     1 346.61     <b>5 905.70</b>
TITRES DE PARTICIPATION CREANCES RATTACHEES A DES TITRES IMMOBILISES AUTRES PRETS DEPOTS & CAUTIONNEMENTS <b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	   338.00 <b>338.00</b>	     	   338.00 <b>338.00</b>	     	     
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>16 879.54</b>	<b>10 605.83</b>	<b>6 273.71</b>	<b>4 891.64</b>	<b>5 905.70</b>
STOCK MATIERE EN COURS DE PRODUCTION STOCK PRODUITS FINIS STOCK DE MARCHANDISES <b>STOCK &amp; EN COURS</b>					
FOURNISSEURS (AVANCES&ACOMPTES) CLIENTS CLIENTS DOUTEUX PERSONNEL (AVANCES & ACOMPTES) ORGANISMES SOCIAUX (A RECEVOIR) ETAT TVA A RECUPERER ETAT TVA A RECEVOIR ETAT IMPOTS & TAXES GROUPES ET ASSOCIES AUTRES DEBITEURS COMPTE D'ATTENTE <b>VALEURS REALISABLES</b>	3 775.25 8 610.00    524.34 1 217.94 1 886.55     <b>16 014.08</b>		3 775.25 8 610.00    524.34 1 217.94 1 886.55     <b>16 014.08</b>	2 366.66 18 770.00    1 639.00 4 849.83   27 873.00  <b>55 498.49</b>	1 933.58     812.79 560.00   47 110.00  <b>50 416.37</b>
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS BANQUES CHEQUES POSTAUX CAISSE INTERETS COURUS A RECEVOIR VIREMENTS INTERNES <b>VALEURS DISPONIBLES</b>	79 432.24  279.44    <b>79 711.68</b>		79 432.24  279.44    <b>79 711.68</b>	71 468.16  1 160.00    <b>72 628.16</b>	49 825.69  1 079.30    <b>50 904.99</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>95 725.76</b>		<b>95 725.76</b>	<b>128 126.65</b>	<b>101 321.36</b>
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE CHARGES A REPARTIR <b>REGULARISATION ACTIF</b>	241.89  <b>241.89</b>		241.89  <b>241.89</b>	256.50  <b>256.50</b>	5 620.12  <b>5 620.12</b>
ECART DE CONVERSION ACTIF					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>112 847.19</b>	<b>10 605.83</b>	<b>102 241.36</b>	<b>133 274.79</b>	<b>112 847.18</b>

A

## Compte de résultat

	Du 01/07/2019 Au 30/06/2020			Du 01/07/2018 Au 30/06/2019			Du 01/07/2017 Au 30/06/2018		
		%	I		%	I		%	I
PRODUCTION VENDUE	117 116.47	100.00	0.87	134 835.05	100.00	0.77	175 212.57	100.00	
VARIATION DES EN COURS DE PRODUCTION									
PRODUCTION IMMOBILISEE									
<b>VOLUME DE PRODUCTION</b>	<b>117 116.47</b>	<b>100.00</b>	<b>0.87</b>	<b>134 835.05</b>	<b>100.00</b>	<b>0.77</b>	<b>175 212.57</b>	<b>100.00</b>	
ACHATS DE MATIERES & FOURNITURES	-43 014.62	-36.73	0.92	-46 722.93	-34.65	0.99	-47 094.63	-26.88	
VARIATION DU STOCK DE MATIERES & FOURNIT									
<b>ACHATS CONSOMMES DE MATIERES</b>	<b>-43 014.62</b>	<b>-36.73</b>	<b>0.92</b>	<b>-46 722.93</b>	<b>-34.65</b>	<b>0.99</b>	<b>-47 094.63</b>	<b>-26.88</b>	
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>74 101.85</b>	<b>63.27</b>	<b>0.84</b>	<b>88 112.12</b>	<b>65.35</b>	<b>0.69</b>	<b>128 117.94</b>	<b>73.12</b>	
VENTES DE MARCHANDISES			0.00	2 844.90	100.00				
ACHATS DE MARCHANDISES			0.00	-24 367.35	-856.53	0.82	-29 769.36		
VARIATION DU STOCK DE MARCHANDISES									
<b>ACHATS REVENDUS</b>			<b>0.00</b>	<b>-24 367.35</b>	<b>-856.53</b>	<b>0.82</b>	<b>-29 769.36</b>		
<b>MARGE COMMERCIALE</b>			<b>0.00</b>	<b>-21 522.45</b>	<b>-756.53</b>	<b>0.72</b>	<b>-29 769.36</b>		
AUTRES PRODUITS					0.00		3 404.46	1.94	
<b>VOLUME D'ACTIVITE</b>	<b>117 116.47</b>	<b>100.00</b>	<b>0.85</b>	<b>137 679.95</b>	<b>100.00</b>	<b>0.79</b>	<b>175 212.57</b>	<b>100.00</b>	
<b>ACHATS CONSOMMES</b>	<b>-43 014.62</b>	<b>-36.73</b>	<b>0.61</b>	<b>-71 090.28</b>	<b>-51.63</b>	<b>0.92</b>	<b>-76 863.99</b>	<b>-43.87</b>	
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>74 101.85</b>	<b>63.27</b>	<b>1.11</b>	<b>66 589.67</b>	<b>48.37</b>	<b>0.65</b>	<b>101 753.04</b>	<b>58.07</b>	
ACHATS DE MATIERES & FOURNITURES NON STO	-29 718.04	-25.37	23.9	-1 242.61	-0.90	0.17	-7 155.73	-4.08	
FRAIS ACCESSOIRES D'ACHATS									
<b>ACHATS NON STOCKES</b>	<b>-29 718.04</b>	<b>-25.37</b>	<b>23.9</b>	<b>-1 242.61</b>	<b>-0.90</b>	<b>0.17</b>	<b>-7 155.73</b>	<b>-4.08</b>	
SERVICES EXTERIEURS	-38 398.93	-32.79	1.31	-29 401.79	-21.36	1.47	-20 051.43	-11.44	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	-68 205.41	-58.24	1.12	-61 102.61	-44.38	0.92	-66 443.27	-37.92	
TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	3 839.00	3.28							
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-58 381.53</b>	<b>-49.85</b>	<b>2.32</b>	<b>-25 157.34</b>	<b>-18.27</b>	<b>-3.1</b>	<b>8 102.61</b>	<b>4.62</b>	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	168 225.00	143.64	1.04	161 725.00	117.46	0.93	173 300.00	98.91	
TRANSFERT DE CHARGES IMPOTS									
IMPOTS & TAXES	-13 419.87	-11.46	1.02	-13 169.99	-9.57	0.60	-22 042.04	-12.58	
SALAIRES	-119 804.89	-102.30	0.88	-136 015.88	-98.79	0.80	-170 236.79	-97.16	
CHARGES SUR SALAIRES	-8 972.96	-7.66	0.44	-20 612.03	-14.97	0.80	-25 833.92	-14.74	
CHARGES PERSONNELLES DE L'EXPLOITANT									
REMUNERATIONS DES GERANTS									
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>-128 777.85</b>	<b>-109.96</b>	<b>0.82</b>	<b>-156 627.91</b>	<b>-113.76</b>	<b>0.80</b>	<b>-196 070.71</b>	<b>-111.90</b>	
TRANSFERT CHARGES DE PERSONNEL	11 898.96	10.16							
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-20 455.29</b>	<b>-17.47</b>	<b>0.62</b>	<b>-33 230.24</b>	<b>-24.14</b>	<b>0.91</b>	<b>-36 710.14</b>	<b>-20.95</b>	
AUTRES PRODUITS DE GESTION	34 125.70	29.14	0.60	56 933.72	41.35	0.91	62 331.38	35.57	
REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION									
DOTATIONS AUX AMORT.&PROVISIONS D'EXPLOI	-3 735.93	-3.19	1.17	-3 198.59	-2.32	1.70	-1 883.96	-1.08	
AUTRES CHARGES DE GESTION	-1.05		1.06	-0.99		0.03	-35.98	-0.02	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>9 933.43</b>	<b>8.48</b>	<b>0.48</b>	<b>20 503.90</b>	<b>14.89</b>	<b>0.87</b>	<b>23 701.30</b>	<b>13.53</b>	
PRODUITS FINANCIERS	68.56	0.06	51.9	1.32	1.52		0.87		
REPRISES SUR PROVISIONS FINANCIERES									
CHARGES FINANCIERES									
DOTATIONS AUX AMORT. & PROVISIONS FINANC									
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>10 001.99</b>	<b>8.54</b>	<b>0.49</b>	<b>20 505.22</b>	<b>14.89</b>	<b>0.87</b>	<b>23 702.17</b>	<b>13.53</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	236.60	0.20	0.04	5 535.79	4.02	0.79	7 048.85	4.02	
REPRISES SUR PROVISIONS EXCEPTIONNELLES									
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-599.30	-0.51	0.18	-3 420.36	-2.48	1.70	-2 008.12	-1.15	
DOTATIONS AUX AMORT.& PROVISIONS EXCEPTI									
V.C.N. DES ELEMENTS D'ACTIF CEDES									
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-362.70</b>	<b>-0.31</b>	<b>-0.2</b>	<b>2 115.43</b>	<b>1.54</b>	<b>0.42</b>	<b>5 040.73</b>	<b>2.88</b>	
PARTICIPATION DES SALAIRES AU RESULTAT									
IMPOTS SUR LES BENEFICES									
<b>RESULTAT NET</b>	<b>9 639.29</b>	<b>8.23</b>	<b>0.43</b>	<b>22 620.65</b>	<b>16.43</b>	<b>0.79</b>	<b>28 742.90</b>	<b>16.40</b>	



**OGEA 12**

Association de Gestion et de Comptabilité

# **Annexe comptable**

Exercice

du

**01/07/2019**

au

**30/06/2020**

**ASS ROC AVEYRON HANDBALL**

**ACTIVITES SPORTIVES**

**53 ROUTE ESPALION**

**ESPACE SPORT ET JEUNESSE**

**12850 ONET LE CHATEAU**

RODEZ, le 27 janvier 2021

## 2- AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus COVID 19.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du plan comptable général, les comptes annuels de l'entité au 30/06/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus COVID 19.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs
- La dépréciation des créances clients
- La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- La dépréciation des stocks
- Les impôts différés « actifs »
- Le chiffre d'affaires
- Les « covenants » bancaires

## 3- NOTES SUR LE BILAN ACTIF (Euros)

Frais d'établissement	=	0.00
Fonds commercial	=	0.00

Actif immobilisé, les mouvements de l'exercice sont les suivants :

Valeurs brutes	à l'ouverture	augmentation	diminution	à la clôture
Immob. incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00
Immob. corporelles	11 761.54	4 780.00	0.00	16 541.54
Immob. financières	0.00	338.00	0.00	338.00
<b>Total</b>	<b>11 761.54</b>	<b>5 118.00</b>	<b>0.00</b>	<b>16 879.54</b>

Amortissements	à l'ouverture	augmentation	diminution	à la clôture
Immob. incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00
Immob. corporelles	6 869.90	3 735.93	0.00	10 605.83
Immob. financières	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total</b>	<b>6 869.90</b>	<b>3 735.93</b>	<b>0.00</b>	<b>10 605.83</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Natures des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
A.A.I. DIVERS	12 194.93	9 014.22	3 180.71	3 ans
MOBILIER	4 346.61	1 591.61	2 755.00	5 ans
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	338.00	0.00	338.00	non amortiss.
<b>Total</b>	<b>16 879.54</b>	<b>10 605.83</b>	<b>6 273.71</b>	

Créances représentées par des effets de commerce : = 0.00

#### 4- NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts sociales) : =

	nombre	valeur nominale	Cap.Social
Titre début d'exercice			
Titre émis			
Titre remboursés ou annulés			
Titre fin d'exercice			

Provisions : =

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisée	Non util.	A la clôture
Prov. règlementées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Prov. risques & charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Prov. dépréciation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Etat des dettes : =

	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	+ 1 AN - 5 ANS	+ DE 5 ANS
Etabl. de crédit				
Dettes fin. & div.				
Fournisseurs	12 157.68	12 157.68		
Dettes fisc. & soc.	12 771.03	12 771.03		
Dettes s/immob.				
Autres dettes	1 800.00	1 800.00		
Prod.const.d'avance	34 500.00	34 500.00		
<b>Total</b>	<b>61 228.71</b>	<b>61 228.71</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Dettes représentées par des effets de commerce : =

Charges à payer incluses dans les postes du bilan : =

Emprunts et dettes établ.de crédit : =

Fournisseurs : =

Dettes fiscales et sociales : =

Produits constatés d'avance : =

#### 5- NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires : =

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	117 116.47	100.00 %
Produits des activités annexes		
Rabais, remises & ristournes accordés		
<b>Total</b>	<b>117 116.47</b>	<b>100.00 %</b>



# Sommaire

<b>P</b> REAMBULE	Page	1
<b>1</b> - REGLES ET METHODES COMPTABLES	Page	1
<b>2</b> - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	Page	2
<b>3</b> - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (Euros)	Page	2
Actif immobilisé mouvements de l'exercice	Page	2
Détail des immobilisations et amort. en fin de période	Page	2
Etat des créances	Page	3
Provisions pour dépréciation	Page	3
Produits à recevoir par postes du bilan	Page	3
<b>4</b> - NOTES SUR LE BILAN PASSIF	Page	4
Capital social (actions ou parts sociales)	Page	4
Provisions	Page	4
Etat des dettes	Page	4
<b>5</b> - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT		
Ventilation du chiffre d'affaires	Page	4
<b>6</b> - AUTRES INFORMATIONS		
Engagements donnés	Page	5
Engagements reçus	Page	5
<b>7</b> - DETAIL PRODUITS ET CHARGES		
7.1 - Produits à recevoir	Page	5
7.2 - Charges constatées d'avance	Page	5
7.3 - Charges à payer	Page	5
7.4 - Produits constatés d'avance	Page	5